

Bulletin d'Inscription aux stages de Formation 2020



À retourner dûment complété par :

Email : secretariat@respirformation.fr

Courrier : RESPIR Formation – 24 Bd Paul Vaillant Couturier – 94200 Ivry Sur Seine

Informations sur le STAGE

Numéro & Intitulé du stage												
Module(s)	1	2	3	4	5	6	Niveau(x)	1	2	3	4	
Date du stage				Lieu du stage								

Informations sur le/la STAGIAIRE

Prénom							Sexe	F <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>
Nom de naissance									
Nom marital									
Date de naissance									
Adresse complète									
E-mail									
Portable									
Profession									
Année du diplôme de psychomotricité									
Numéro ADELI									
Mode d'exercice principal	Salarié <input type="checkbox"/>		Libéral <input type="checkbox"/>		Mixte <input type="checkbox"/>		Sce santé armées <input type="checkbox"/>		
SI VOUS VOUS INSCRIVEZ À TITRE INDIVIDUEL, MERCI DE COCHER LA CASE CI-DESSOUS VOUS CONCERNANT									
Auto financement <input type="checkbox"/>			Prise en charge FIF PL <input type="checkbox"/>			Autre organisme de prise en charge <input type="checkbox"/>			

Informations sur l'Établissement EMPLOYEUR

Nom et adresse Établissement	
N° SIRET Établissement	
Tél. Établissement	
Nom et prénom du/de la responsable de l'Établissement	
Mail du/de la responsable de l'Établissement	

Informations sur l'Établissement de FACTURATION

Si différent de l'établissement principal

Nom et adresse Établissement	
N° SIRET Établissement	
Tél. Établissement	
Nom et prénom du référent administratif	
Mail du référent administratif	





Conditions d'inscription

En cas de prise en charge de la formation par l'employeur

- L'inscription du/de la stagiaire ne devient définitive qu'après réception de ce bulletin dûment complété, signé et tamponné par l'employeur, accompagné du chèque d'arrhes de 200 € (*le chèque n'est encaissé qu'après envoi de la convocation*).

Si inscription à titre individuel

- L'inscription ne devient effective qu'après réception de ce bulletin entièrement complété, signé par le/la participant(e) accompagné du chèque d'arrhes de 200 € (*le chèque n'est encaissé qu'après envoi de la convocation*).

Modalités de facturation

En cas de prise en charge de la formation par l'employeur

- La facturation sera établie au nom de l'Établissement employeur de la personne inscrite sur la formation.
- En cas de règlement par un organisme collecteur ou financeur, l'Établissement s'engage à fournir l'accord de prise en charge préalable, au plus tard le premier jour de la formation. Passé ce délai, la facturation se fera directement à l'Établissement.

Si inscription à titre individuel, la facturation se fera à l'issue de la formation.

Réduction sur tarif public

- **En cas d'autofinancement** (*aucun financement extérieur*) une réduction de 25 % sera appliquée sur le tarif public.
- **En cas d'autofinancement** (*aucun financement extérieur*) et adhésion au S.N.U.P une réduction de 35% sera appliquée sur le tarif public.
- **Pour les étudiants** en D.E. de Psychomotricité une réduction de 50 % sera appliquée sur le tarif public (*justificatif demandé*).
- **Pour les chômeurs** une réduction de 50 % sera appliquée sur le tarif public (*justificatif demandé*).
- **Pour les établissements/institutions inscrivant :**
 - 2 stagiaires sur l'année en cours une réduction de 5 % par stagiaire sera appliquée sur le tarif public.
 - 3 stagiaires sur l'année en cours une réduction de 10 % par stagiaire sera appliquée sur le tarif public.
 - Au delà de 3 stagiaires sur l'année en cours une réduction de 15 % par stagiaire sera appliquée sur le tarif public.

Modalités de règlement

Cochez la case ci-dessous vous concernant

POUR LES INSCRIPTIONS À TITRE INDIVIDUEL - LIBÉRAL

- Versement d'un chèque d'arrhes joint d'un montant de 200 € (*le chèque n'est encaissé qu'après envoi de la convocation*)
Règlement du solde de la formation à l'issue de la formation et sur présentation de la facture

POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET LES INSTITUTIONS

- Versement d'un chèque d'arrhes joint d'un montant de 200 € (*le chèque n'est encaissé qu'après envoi de la convocation*)
Règlement du solde de la formation à l'issue de la formation et sur présentation de la facture
- Règlement de la totalité ou du solde de la formation à l'issue de la formation et sur présentation de la facture :
- par Mandat Administratif par virement par chèque

- NOUS RECONNAISSONS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION**

EMPLOYEUR

Date

Nom et fonction du signataire

Signature

Cachet de l'Établissement

PARTICIPANT(E) à titre individuel

Date

Nom et fonction du signataire

Signature